

Ecole élémentaire Camus, 91360 EPINAY SUR ORGE
Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2016/2017 du jeudi 4 Novembre 2016

Ce compte rendu vous est proposé par les parents PEEP de l'école Elémentaire Albert Camus

Présents :

Directrice : Mme GAULTIER

Professeurs : Mme MARTINEZ, Mme COSQUERIC, M. MILLION, Mme COLIN, Mme BAUNAT, Mme SURMONT, Mme KALFON, Mme CAMBIER, Rosette, Mme LECHEVALIER et Mme LAMBINET, Mme MAATI

Parents élus PEEP : M. LARUELLE, Mme WITTNER, Mme OLIVER

Parents élus APIE : Mr BOURSIER, Mme MULOT, Mme WALTER, Mme ANDRE

Adjointe au Maire pour les affaires scolaires : Mme FRANÇOIS

Psychologue scolaire : Mme SOMME (basée à Paul VALERY)

DDEN : Mr NASZALYI Philippe

1. Effectifs et affectations professeurs :

	A		B
CP	Mme Cosquéric	27	M. Million
CE1	Mme Colin	26	Mme Baunat
CE1/CE2	Mme Surmont	10	et 12
CE2	Mme Kalfon	26	Mme Cambier
CM1	Mme Gaultier et Rosette	27	Mme Lechevalier et Mme Lambinet
CM2	Mme Maati	26	Mme Martinez
TOTAL	288 élèves		

Psychologue scolaire : Mme SOMME se présente aux parents. Maison du handicap : Mme COURTIN

2. Présentation du projet d'école : L'écoute et la concentration

L'objectif de cette année : apprendre à être attentif et concentré pour comprendre et pour produire (niveau 1)

L'objectif pour les 3 années : associer l'attention auditive, visuelle et traitement de l'information : réfléchir

3. Résultats des élections :

Le taux de participation aux élections de parents d'élèves s'élève à 27,5 %

2014/2015 : 25,12% - 2015/2016 : 28,51%

Les représentants de parents se demandent pourquoi le taux est aussi bas. Quelques propositions ont été faites :

- 1- Les associations de parents d'élèves souhaitent que tout le matériel de vote soit fourni.
- 2- Proposition de vote par correspondance

4. Sorties scolaires :

Mairie : 6 621 € (Mme François a reconduit le budget des journées sans nuitées, subvention par enfant)

Coopérative : 7 237 €

Classe d'eau : 1 200 €

Photos : 6 133 €

Divers : 1 242 € 80

TOTAL des recettes : 22 433 € 80

Dépenses sur l'année scolaire 2015-2016 : **22 120 € 21** (détail ci-dessous), dont 16 674 € 21 d'activités éducatives (sorties scolaires, documents pédagogiques...)

Il est rappelé que la Directrice engage sa responsabilité. Mme Gaultier accorde ou refuse les demandes de sorties (en fonction du lieu et du type de sortie)

Pour des raisons de sécurité, l'école ne fera pas de voyages scolaires (comme l'an passé)

Liste des sorties par classe sur l'année 2015/2016:

CP	Forêt au travers des sens (Forêt de St Eutrope)	Parc des félins (Nesles)
	Exposition, atelier photos, rallye nature (Chamarande)	
CE1	Visite de la cressonnière et de la pisciculture (Meriville)	Visite et atelier à l'exploradôme (Vitry)
	Zoo de Thoiry	
CE2	Visite du château médiéval (Yèvre le châtel, Vrigny)	Musée (St Germain en Laye)
CM1	Château de Dourdan et atelier « Blasons »	
CM1+2	Cinéma (le livre de la jungle)	Musée « Le cyclop » (Milly la Forêt)
CM2	Exposition « Orlinski » (Chamarande)	Observation des oiseaux et biodiversité (Animation CORIF)
	Ligue violence routière (St Geneviève Des bois)	Randonnée et animation dév. durable (Ferme Viltain)

Dans certaines classes, des animations avec le « Musée en herbe » ont été réalisées.

5. Bilan de la coopérative scolaire 2015/2016

Le mandataire est Mme Surmont

Les fonds proviennent :

- Subventions municipales
- Ventes des photos scolaires
- Dons des parents
- Subvention caisse des écoles

6. Règlement intérieur : reste inchangé par rapport à l'année dernière

Il est rappelé que les horaires doivent être respectés. L'enfant ne pourra pas entrer dans l'école une fois les portes fermées. Il pourra se représenter à 10h au moment de la récréation.

La directrice a noté, cependant, moins de parents en retard (vs N-1).

Absences : quelques absences non autorisées, avant et après la fin légale des cours.

Il est rappelé aux parents que ces absences, si elles ne sont pas justifiées seront signalées à l'Inspection

Jouets : A l'exception des balles en mousse (par temps sec), des élastiques et des cordes à sauter, les jouets ne sont pas autorisés à l'école.

Inscription mairie : Mme François fait part aux parents de la mise en place prochaine (fin d'année scolaire 16/17) des inscriptions à la cantine et au centre de loisirs par internet.

Rappel : pour tout changement dans les inscriptions journalières (cantine, garderie, étude), par rapport à ce qui a été déclaré en début d'année, un mot dans le cahier de correspondance est obligatoire

7. Sécurité :

22/09/2016 : 1 exercice de sécurité incendie a été effectué. Toute l'école a été évacuée en 2 min.

06/10/2016 : 1 exercice « intrusion terroriste » a été effectué.

Préalablement à cet exercice, Mme Gaultier est passée dans toutes les classes afin d'informer les enfants sur le déroulement futur et a répondu à leurs questions éventuelles.

Le jour de l'exercice, Mme Gaultier a prévenu par SMS tous les enseignants du début de l'alerte.

Les enseignants avaient pour consignes : fermer la classe à clé, mettre des meubles devant la porte, mettre les élèves en sécurité loin des fenêtres, sous des tables et garder le silence.

Bilan : le silence a pu être observé durant 10-15min (Mme Gaultier est passée dans les couloirs pour s'assurer du respect des consignes). Au-delà des 15 min les enfants ont eu du mal à rester silencieux.

Un bilan a été fait avec les enseignants

Mme François a demandé si les barrières devant l'école pouvaient être retirées. Vote de tous les représentants : OUI

Sécurité aux abords de l'école : malgré le policier municipal, il y a encore des parents qui ne prennent pas la peine de se garer sur le parking et déposent leur(s) enfant(s) devant la grille (parfois même devant le policier municipal, en lui parlant sans courtoisie !) et ne prennent pas les mesures de sécurité nécessaires.

Des parents se garent aussi autour de la place ce qui gêne le bus pour circuler.

La PEEP a proposé une solution : organiser un « dépose minute », afin que les parents qui déposent leurs enfants sans sortir de leur véhicule, ne gênent pas les autres véhicules et ne mettent pas la vie des (de leurs) enfants en danger.

Réponse de Mme FRANCOIS : ce n'est pas possible, la place a été refaite récemment et il n'y a pas de place.

Un visiophone va être installé en Novembre (coté place Gabriel Péri), il ne sera pas possible d'ouvrir la porte à distance.

8. Livret scolaire :

Il va être mis en place un livret scolaire unique : LSU

Pour le moment, le livret est en test avec les professeurs. Le corps enseignant espère pouvoir le mettre en place pour la fin de l'année. Il concernera les élèves du CP à la 3^{ème}.

9. Travaux réalisés durant les vacances :

- Les toilettes du 2nd étage ont été réhabilitées
- Tous les radiateurs ont été dotés de thermostat
- Les luminaires des classes ont été équipés en LED

10. Activités périscolaires sur l'année, entre 15h45 et 16h30 :

Il y a ± 120 élèves / jour, contre 80 l'année dernière. Le thème abordé une semaine / mois : Le jeu sous toutes ses formes